

LEUZE-EN-HAINAUT

« L'édifice aurait pu s'affaisser de 10 cm »

Les problèmes de stabilité à la rue du Gard obligent les autorités à consentir une dépense de près de 200 000 € pour des micropieux.

• Pierre-Laurent CUVELIER

Comme nous l'évoquions dans nos colonnes dernièrement, le chantier de revitalisation de la rue du Gard, dans le cœur historique de Leuze, a été suspendu.

La stabilité du sol, là où des maisons vétustes ont été démolies, était à ce point problématique qu'il était exclu d'y poursuivre les travaux.

« Les auteurs de projet n'avaient pas imaginé que le terrain serait si peu capable de supporter l'immeuble de logements que l'on envisage de construire, indiquait Christian Brotcorne lors du dernier conseil communal.

D'après l'architecte, on considère qu'un bâtiment neuf bouge généralement de 1 à 2 cm. Or, ici, sur base du cahier des charges, la structure aurait



EDA - 30292824671

pu s'affaisser de 10 cm ! On comprend bien les risques que cela représente.

Par ailleurs, lors de la démolition des anciennes habitations, on s'est aperçu qu'il y avait des risques de fissures sur un logement voisin ».

Des essais de sol complémentaires ont été réalisés. Ils sont assez édifiants.

« Le bon sol se trouve à 18 m de profondeur ! Le bureau d'ar-

chitectes ORAES nous a dit qu'il s'était basé sur ses connaissances par rapport à des constructions proches, comme l'extension du home Destrébec ».

Une technique très onéreuse

Le recours à des pieux classiques a rapidement été écarté car ils auraient entraîné des vibrations trop

importantes pour les habitations environnantes.

« La solution est de travailler avec des micropieux, une technique spéciale qui se révèle assez onéreuse ». Et pour cause puisque le surcoût pour la commune se chiffre à environ 200 000 €. Une bien mauvaise surprise.

C'est dans ce cadre que les conseillers communaux ont été invités à approuver un

« Stopper le chantier nous aurait notamment conduits à devoir indemniser l'entrepreneur et l'architecte »

avenant au marché. « Notre chance, souligne le maire, c'est que l'on avait estimé des dépenses de 2 millions € dans notre budget. Cependant, les chiffres d'adjudication se sont révélés inférieurs à nos prévisions et l'effort budgétaire sera donc de l'ordre de 75 000 € ».

Le bourgmestre de Leuze le concède, le collège communal s'est un temps posé la question de l'utilité de poursuivre le projet.

« Stopper le chantier nous aurait notamment conduits à devoir indemniser l'entrepreneur et l'architecte pour le manque à gagner.

Sans compter que l'on a une obligation vis-à-vis de la Région wallonne qui consiste à réinvestir dans cette construction les subsides obtenus dans le cadre de précédentes opérations de rénovation urbaine ». ■

CHERCHER LA DIFFÉRENCE
ET GAGNEZ 4 ENTRÉES* POUR

Disneyland 25
PARIS

Vous avez jusqu'à 6 chances pour remporter vos 4 entrées à Disneyland® Paris. Chaque jour, du lundi 16 octobre au samedi 21 octobre, nous publions quotidiennement une nouvelle photo. Vous avez jusqu'au 22 octobre inclus pour envoyer le code correspondant à ces photos. Un tirage au sort désignera le gagnant parmi toutes les réponses correctes. Son nom et les solutions paraîtront le mardi 24 octobre.

Envoyez la lettre et le chiffre correspondant à cette case par SMS au **6032** (1 €/sms envoyé/reçu) EX: C2 ou communiquez-les depuis une ligne fixe au **0905 23 028** (2 €/appel)



* 4 entrées pour les Parcs Disneyland® et Walt Disney Studios®

6032
LES SMS SONT ENVOYÉS

Concours jusqu'au 22/10/2017 à 23h59 - 1€/sms envoyé/reçu, 2€ par appel. Participation complète par SMS : 4 €. La participation via ces canaux est la seule considérée comme valide. Un tirage au sort désignera le gagnant qui sera averti personnellement. Solution et gagnant publiés sur www.lavenir.net - Hélpdesk technique: 02/422 71 72 - assistance@lavenir.net. Le traitement des données est soumis aux conditions légales sur la protection de la vie privée du 6 décembre 1992. En participant à ce jeu, vous acceptez que vos données soient reprises dans le traitement automatisé des Editions de l'Avenir et peuvent être transmises à des tiers. Règlement disponible sur demande. L'Avenir Advertising S.A. - service jeux interactifs - route de Hannut 38 à 5004 Bouge.

BAENROOF